

## **Compte rendu de la séance du 14 septembre 2020**

Président : MARTY Jean-jacques

Secrétaire : SIRE Jean-claude

Présents : JEAN-JACQUES MARTY, INCARNATION MARTY, JEAN-CLAUDE SIRE, GISÈLE GAVIGNAUD, Kévin DUBOIS, Patrick TRILLO, André JIMENEZ, Corine GIROD, Christian VIZCAÏNO

Excusés : Marie-Claude SARDA

Absents : JEAN-SEBASTIEN BATLLE

Représentés :

### **Ordre du jour:**

- Désignation d'un délégué de la commune au sein du Syndicat AGEDI
- Affaires communales / questions diverses

### **Délibérations du conseil:**

**Désignation d'un délégué au sein du syndicat « Agence de GEstion et Développement Informatique » (A.GE.D.I) ( DE 039 2020) Résultat du vote :**  
Adoptée Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

Monsieur le maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 25 mai 2020, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.D.I., un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La collectivité, relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

### **Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- DESIGNER Monsieur MARTY Jean-Jacques, Maire, domicilié à Grand'Rue 11 500 SAINT-FERRIOL, adresse mail : marty.jj@wanadoo.fr, numéro de téléphone : 06 88 35 88 13, comme délégué de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.
- AUTORISER Monsieur MARTY Jean-Jacques, Maire, à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaître au syndicat la présente décision.

### **Affaires communales / questions diverses :**

- *COVID-19 : Devant la montée en puissance du virus, les services de l'Etat devraient annoncer le renforcement des mesures de prévention.*
- *Problème de canalisation d'assainissement bouchée au Vignou : la canalisation étant implantée chez des particuliers, les travaux seront à leur charge.*

- *Incivilité : la mairie de Campagne-sur-Aude à signalé que des personnes jettent des déchets du haut des roches de Mazac. Ils ont déposé une plainte auprès de la gendarmerie.*
- *Chemin du Cousitort : un Bulldozer va passer pour réhabiliter le chemin, en faisant attention aux murettes. il faudra installer des buses pour permettre l'accès aux champs.*
- *Le cabinet d'architecture AURCA va réaliser une étude pour l'aménagement de l'espace devant la maison ROUGÉ. Une étude globale de l'ensemble du village sera également réalisée.*
- *La commune de Quillan est intéressée pour acheter des terrains communaux proche du lac. Les chasseurs ont signalé qu'ils se postent à cet endroit. Un accord va être étudié afin de ne pas pénaliser les chasseurs.*
- *Des places de stationnement "handicapés" vont être matérialisées dans le village.*

Le Maire,  
Jean-Jacques MARTY